

**Délibération du Conseil Municipal****D.2021.09.16-04****ACTE : 3.5.3****Commune de LAUZERTE**

L'an deux mille vingt et un et le 16 Septembre à 18h30, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES BASSO-GUICHARD , MAZILLE,  
MRS BERTHAUX, CAM, GERVAIS, LE MOING, PIERASCO, ZULIAN

Procuration : MMES GAUCHET ET BOURCIER à MME BASSO-GUICHARD et MME LARONDE à MME MAZILLE, MME NEGRE à M. LE MOING  
LOI n° 2021-689 du 31 mai 2021 permet à un conseiller d'être porteur de deux pouvoirs.

Excusé / Absent : MME DENIS , et MRS BADOE, BAÏADA,  
Secrétaire : MME BASSO-GUICHARD

Date de la convocation : 09/09/2021

Nombre de conseillers : 15 Nombre de présents : 8 Nombre de votants : 12

❖ **OBJET : CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES SALLES COMMUNALES PARTAGEES**

Monsieur le Maire signale au conseil que suite à la demande du Collège concernant l'utilisation de la salle Églantine pour y pratiquer l'EPS, les activités de certaines associations ont dû être déplacées sur d'autres salles. Par ailleurs, certaines associations étant nouvellement créées et d'autres ayant cessé leurs activités, il est nécessaire de renouveler les conventions d'utilisation des salles ou de les mettre à jour.

Monsieur le Maire souhaite continuer à soutenir ces associations en mettant gratuitement à leur disposition les salles communales partagées. Il souhaite que cette mise à disposition soit officialisée par une convention d'utilisation annuelle qui déterminera les jours et horaires d'utilisation des bâtiments pour chaque association.

Monsieur le Maire propose également de facturer la perte des clés des salles pour un montant de 30 €.

Après lecture du modèle type de la convention pour l'utilisation du complexe sportif ou de la Salle de l'Éveillé Amanda Mills, Monsieur le Maire, sollicite le conseil municipal pour l'autoriser à signer la convention avec les associations suivantes :

- ADPSPA (formation professionnelle pour adultes)
- Association Quercy Pays de Serres (accompagnement bénéficiaires RSA)
- B'art'baKaDanse (artisanat et danse)
- Dansélite (danses de salon)
- Football Club Lauzerte

- Géronto 82 (ateliers numériques pour les séniors)
- Gymnastique Volontaire Lauzerte
- Lauzerte Aïkido
- Lauzerte Country
- Lil'oz Enfants du Quercy (relais des assistants maternels et Accueil Parents Enfants)
- Muzic'All (ateliers théâtre enfants et ados)
- Quercy Loisirs (centre aéré)
- Rainettes des prés (aki ball)
- Rugby QPS XV
- Siel Bleu (activité physique adaptées pour les séniors)
- Signes et Jeunesse (danse africaine)
- Tennis de Table
- Val'Harmonie (taï chi/qi gong)
- Vivre Ensemble En Quercy (badminton - patchwork - weigth control)
- Volley Ball

**Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité : 11 voix**  
pour, 1 voix contre :ZULIAN

- **ACCEPTÉ :** la proposition de Monsieur le Maire de fixer un montant de 30 € en cas de perte des clés ;
- **ACCEPTÉ :** la proposition de Monsieur le Maire de signer les conventions correspondantes avec les différents utilisateurs afin qu'ils puissent continuer à proposer leurs activités dans les salles communales ;
- **CHARGE :** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les formalités administratives nécessaires.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

François LE MOING